

Moustique tigre « Aedes albopictus » et lutte anti-vectorielle

27 août 2019



Le moustique *Aedes albopictus* est un moustique d'origine tropicale, également appelé moustique tigre en raison des zébrures qui parcourent son corps et ses pattes. Il est de petite taille (environ 5mm) et pique en journée (surtout le matin et le soir). Ce moustique peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Comment lutter ?



Jusqu'à présent, aucun cas autochtone (c'est-à-dire non importé d'une zone d'endémie) n'a été signalé en Nouvelle-Aquitaine. Même s'il n'existe pas d'épidémie de ces maladies actuellement en France métropolitaine, la vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques.

C'est pourquoi une surveillance particulière de ce moustique est mise en place en métropole du 1^{er} mai au

© www.yanngautreau.fr 30 novembre de chaque année comme le préconise le plan national anti-dissémination du chikungunya, de la dengue et du Zika. Ce plan décrit

les mesures de surveillance, de lutte contre la prolifération du moustique et de protection des personnes (plus d'informations en fin de page).

Cette surveillance a permis de détecter **l'implantation du moustique tigre en Dordogne, Gironde, Corrèze, dans les Landes, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, et pour la première année en Charente-Maritime** (départements classés au niveau 1 du plan national). Dans les autres départements de la région, le moustique tigre n'est pas encore implanté.

Comment reconnaître et signaler un moustique tigre ?

Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre.

Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :



- Il est tout petit ! (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises!)
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir!)
- Sa piqûre est douloureuse.

Vous l'avez reconnu? Signalez-le !

L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Rendez-vous sur le site www.signalement-moustique.fr où un questionnaire vous permettra de vérifier rapidement s'il s'agit bien d'un moustique tigre.

Comment lutter ? Chacun a un rôle à jouer... Consultez les informations ci-dessous selon votre profil.



Moustique tigre : information aux PARTICULIERS

Les femelles moustique tigre privilégient de **petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire!)**. Elles **pondent jusqu'à 200 œufs tous les 15 jours** qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).



Exemples de lieux de ponte et d'émergence des moustiques tigres

Le moustique tigre a une activité principalement le jour avec une recrudescence d'activité le matin et en fin de journée.

Se protéger contre le moustique tigre, c'est d'abord éliminer les lieux de vie et ses lieux de ponte :

Chaque femelle de « moustique tigre » pond environ 200 oeufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.



Des gestes simples sont donc essentiels :

- **Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie** : ces récupérateurs représentent 50% des gîtes dans nos jardins. Même fermés, ils peuvent abriter des larves de moustiques. Les solutions : tendre une moustiquaire au-dessus de la réserve d'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider

l'eau.

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur** : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie** et des eaux usées des gouttières ;
- **Couvrir les réservoirs d'eau** : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Consultez :

- **La plaquette d'information « Moustique tigre Aedes albopictus – Nuisances et maladies »**
Moustique Tigre / Particuliers - Plaquette d'information « Moustique tigre Aedes Albopictus - Nuisances et maladies » (pdf, 704.86 Ko)
- **La check-list pour vous aider à supprimer les gîtes larvaires chez vous**
Moustique Tigre / Particuliers - Check list pour vous aider à supprimer les gîtes larvaires chez vous (pdf, 5.17 Mo)

Moustique tigre : information aux VOYAGEURS



La dengue, le chikungunya et le Zika se transmettent



d'homme à homme principalement par l'intermédiaire de moustiques du genre Aedes. Lors d'une piqûre, le moustique prélève le virus sur une personne virémique (le virus est présent dans son sang). Après un délai d'incubation chez le moustique de l'ordre de quelques jours et à l'occasion d'une autre piqûre, le moustique peut transmettre le virus à une personne saine.

Pour les 3 maladies surveillées, la période de virémie (où le virus, présent dans le sang, peut être transmis) débute 2 jours avant l'apparition des symptômes et se termine 7 jours après.

Conseil ! Avant de préparer votre voyage, consultez **la carte interactive des zones d'épidémie dans le monde** :

Site de l'Institut Pasteur de Lille

Vous partez dans une région où des cas de Dengue, Zika ou Chikungunya ont été signalés ? PROTÉGEZ-VOUS des piqûres de moustiques :

- Portez des vêtements couvrants et amples et imprégnez-les d'insecticide pour tissus,
- Appliquez, sur la peau découverte, des produits anti-moustiques.

Consultez **la liste des répulsifs recommandés** :

Le site du Ministère

- Dormez sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide pour tissus,
- Utilisez aussi des insecticides à l'intérieur (diffuseurs électriques) et à l'extérieur (tortillons fumigènes),
- Créez un courant d'air à l'aide d'un ventilateur pour éloigner les moustiques.
- Branchez la climatisation si cela est possible, les moustiques n'aiment

pas les endroits frais.

Vous revenez d'une région où des cas de ces maladies ont été signalés ? RESTEZ ATTENTIF jusqu'à 10 jours après votre retour :

- **Consultez un médecin en cas de symptômes** - En cas d'éruption cutanée avec ou sans fièvre, douleurs articulaires, douleurs musculaires, maux de tête, conjonctivite, consultez un médecin : vous avez peut-être contracté le chikungunya, la dengue ou le Zika. La période d'incubation de ces maladies peut durer 10 jours.
- **Évitez de vous faire piquer par les moustiques** par principe de précaution. En effet, si vous êtes infecté et qu'un moustique de type Aedes vous pique, il peut devenir vecteur du virus et contaminer une autre personne de votre entourage en la piquant ;

Si vous êtes enceinte :

- Envisagez de reporter votre voyage,
- Si le report n'est pas possible :
 - Consultez un médecin avant le départ
 - Respectez les mesures de protection
 - Consultez en cas de symptômes
 - Assurez-vous du bon suivi de votre grossesse
 - Une transmission du virus Zika par voie sexuelle étant possible, il est recommandé d'avoir des rapports sexuels protégés pendant toute la durée de la grossesse. Utilisez des préservatifs.



L'utilisation de produits anti-moustiques :

Des précautions d'emploi sont à respecter notamment chez l'enfant et chez la femme enceinte. L'emploi de moustiquaires de berceau est le moyen prioritaire de protection efficace des jeunes enfants et la protection par le port de vêtements couvrants est particulièrement recommandée.

Avant d'acheter ou d'utiliser des produits anti-moustiques :

- Demandez conseil à un pharmacien surtout en ce qui concerne les

enfants et les femmes enceintes. Lisez bien la notice avant toute application ;

- Demandez l'avis du médecin traitant pour l'enfant de moins de 30 mois et en cas d'antécédents de convulsions ;
- Evitez de les appliquer sur le visage et les mains des jeunes enfants.

Pour en savoir plus, consultez les documents ci-dessous :

- Affiche « **Vous partez** dans une région où des cas de chikungunya, de dengue ou Zika ont été signalés »
Moustique Tigre / Voyageurs - Affiche « Vous partez dans une région où des cas de chikungunya, de dengue ou Zika ont été signalés » (pdf, 1.15 Mo)
- Affiche « **Vous revenez** dans une région où des cas de chikungunya, de dengue ou Zika ont été signalés »
Moustique Tigre / Voyageurs - Affiche « Vous revenez dans une région où des cas de chikungunya, de dengue ou Zika ont été signalés » (pdf, 1.16 Mo)
- Dépliant « Chikungunya, dengue, Zika : **voyagez en adoptant les bons gestes** »
Moustique Tigre / Voyageurs- Dépliant « Chikungunya, dengue, Zika : voyagez en adoptant les bons gestes » (pdf, 1.15 Mo)
- Affiche « Comment **prévenir une épidémie** de chikungunya ou de dengue ? »
Moustique Tigre / Voyageurs - Affiche « Comment prévenir une épidémie de chikungunya ou de dengue ? » (pdf, 822.6 Ko)



Moustique tigre : information aux PROFESSIONNELS DE SANTÉ

En Nouvelle-Aquitaine, une surveillance du moustique tigre est mise en place chaque année du 1^{er} mai au 30 novembre conformément au plan d'anti-dissémination de la dengue et du chikungunya.

Au-delà de la surveillance entomologique (surveillance des populations de moustiques), le dispositif prévoit une surveillance épidémiologique (surveillance des cas humains), basée sur un système de déclaration obligatoire à l'Agence régionale de santé (ARS) des cas suspects de dengue, de chikungunya et de Zika par les médecins ou les biologistes.

Les professionnels de santé des départements en niveau 1 où le moustique tigre est implanté (ex Aquitaine) peuvent télécharger **la fiche de signalement et de renseignements cliniques - Cas suspect de chikungunya ou de dengue** :

Moustique Tigre / Professionnels - Fiche de signalement et de renseignements cliniques - Cas suspect de chikungunya ou de dengue (pdf, 450.61 Ko)

Pour en savoir plus, téléchargez les documents ci-dessous :

- Repères pour votre pratique " Infection à virus Zika " - Santé publique

France

Moustique tigre / Professionnels - Infection à virus Zika (pdf, 319.56 Ko)

- Repères pour votre pratique " Infection à virus Zika chez la femme enceinte " - Santé publique France

Moustique tigre / Professionnels - L'infection à virus Zika chez la femme enceinte (pdf, 713.88 Ko)

- Repères pour votre pratique " Transmission sexuelle du virus Zika " - Santé publique France

Moustique tigre / Professionnels - La transmission sexuelle du virus Zika (pdf, 678.99 Ko)

Moustique tigre : information aux COLLECTIVITES

Un guide à l'attention des collectivités souhaitant mettre en oeuvre une lutte contre les moustiques *Aedes albopictus* a été élaboré par un groupe de travail mis en place dans le cadre du Centre National d'Expertise sur les Vecteurs, à la demande de la Direction Générale de la Santé.

Il s'adresse aux collectivités qui souhaitent mettre en place un programme de contrôle des moustiques *Aedes albopictus*, moustiques pouvant non seulement être à l'origine d'une nuisance importante, et donc d'un impact sur la qualité de vie de la population, mais surtout de risques sanitaires telles que des infections aux virus de la dengue, du chikungunya ou encore Zika.

Les collectivités territoriales et en particulier les communes et les regroupements de communes ont en effet un rôle prépondérant à jouer dans ce domaine.

Elles sont responsables du maintien de l'hygiène et de la salubrité :

- qui constituent la principale action de lutte contre les moustiques à visée préventive au niveau du domaine public
- et constituent par ailleurs l'échelon de proximité par excellence. À ce titre, les communes sont les mieux à même de sensibiliser le public à la lutte contre les gîtes larvaires.

Moustique tigre - Guide à l'attention des collectivités souhaitant mettre en oeuvre une lutte contre les moustiques urbains vecteurs de dengue, de chikungunya et de zika (pdf, 1.49 Mo)

Des supports d'information (affiches et cartes postales) à imprimer sont à la disposition des collectivités. Un format haute définition "avec traits de coupe" est disponible pour tout service d'impression. **Téléchargez ces document en bas de page.**

Moustique tigre : un kit pédagogique pour l'information des enfants et de leurs enseignants



Une action de médiation pédagogique et de prévention à destination des enfants du cycle 3 est lancée par l'ARS Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec Cap Sciences, le Rectorat et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Gironde au sujet du moustique tigre. Ce projet éducatif favorise la découverte du vivant, éduque au développement durable et inscrit les élèves dans une démarche citoyenne.

Vous êtes enseignant ? Téléchargez ou commandez gratuitement ce manuel pour traiter ce sujet avec vos élèves !

En savoir + : www.lemoustiquetigre.fr

Moustique tigre : le plan de dissémination du chikungunya, dengue et Zika

Des mesures de surveillance, de lutte et de protection des populations sont mises en place dans le cadre du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Les Préfectures, Agences régionales de

santé et Conseils départementaux mettent en œuvre ce plan du 1^{er} mai au 30 novembre de chaque année.

Il comporte des opérations d'information/sensibilisation, d'une veille citoyenne (sur www.signalement-moustique.fr), d'une surveillance entomologique (surveillance des populations de moustiques) par le déploiement de pièges pondoirs et de la surveillance épidémiologique (surveillance des cas de chikungunya, de dengue et de Zika).

Les 6 niveaux d'action du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika :

- **Niveau albopictus 0** : *Aedes albopictus* absent ou contrôlé

0a absence d'*Aedes albopictus*

0b Présence contrôlée d'*Aedes albopictus* du 1^{er} mai au 30 novembre

- **Niveau albopictus 1** : *Aedes albopictus* implanté et actif
- **Niveau albopictus 2** : *Aedes albopictus* implanté et actif et présence d'un **cas humain autochtone confirmé** de transmission vectorielle de chikungunya, dengue ou Zika
- **Niveau albopictus 3** : *Aedes albopictus* implanté et actif et présence d'un **foyer de cas humains autochtones** (*définition de foyer : au moins 2 cas groupés dans le temps et l'espace*)
- **Niveau albopictus 4** : *Aedes albopictus* implanté et actif et présence de **plusieurs foyers de cas humains autochtones** (*foyers distincts sans lien épidémiologique ni géographique entre eux*)
- **Niveau albopictus 5** : *Aedes albopictus* implanté et actif et épidémie

5a **répartition diffuse de cas humains autochtones** au-delà des foyers déjà individualisés

5b **épidémie sur une zone élargie avec un taux d'attaque élevé** qui dépasse les capacités de surveillance épidémiologique et entomologique mises en place pour les niveaux antérieurs et nécessite une adaptation des modalités de surveillance et d'action.

En début de saison 2019, 51 départements de France métropolitaine sont classés en Niveau 1.

Moustique tigre : documents PRESSE

Communiqué de presse régional du 27/05/2019 :

- Communiqué de presse Moustique tigre du 27 mai 2019 (pdf, 451.77 Ko)

Retrouvez ici les points de situation de chaque département :

- Fiche moustique tigre 2019 Charente-Maritime (17) (pdf, 324.03 Ko)
- Fiche moustique tigre 2019 Gironde (33) (pdf, 691.6 Ko)
- Dossier de presse 2019 Moustique Tigre Dordogne (24) (pdf, 1.75 Mo)
- Dossier de presse 2019 Moustique Tigre Landes (40) (pdf, 2.77 Mo)
- Dossier de presse 2019 Moustique Tigre Lot-et-Garonne (47) (pdf, 4.19 Mo)
- Communiqué de presse moustique tigre Deux-Sèvres (79) du 26 août 2019 (pdf, 962.55 Ko)

(Documents manquants à venir)

Aller plus loin

Liens utiles

Site du Ministère de la santé

Site de signalement du moustique tigre

Site de l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (EID Méditerranée)

Site de l'Établissement interdépartemental pour la démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique)

Site internet sur le moustique tigre et le plan de lutte contre sa prolifération en

Lot-et-Garonne

Site de l'Institut de veille sanitaire (InVS) (Rubrique Dossiers thématiques / Maladies infectieuses / Maladies à transmission vectorielle)

En savoir plus sur les maladies à transmission vectorielle

Kit de communication – Départements en niveau 1 (moustique tigre implanté)

- **Affiche « Coupez l'eau aux moustiques ! »**
Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 1 - Affiche « Coupez l'eau aux moustiques ! »
(pdf, 1.64 Mo)
- **Affiche « Coupez l'eau aux moustiques ! » avec traits de coupe**
Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 1 - Affiche « Coupez l'eau aux moustiques ! » -
HD (pdf, 1.57 Mo)
- **Carte postale « Coupez l'eau aux moustiques »**
Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 1 - Carte postale « Coupez l'eau aux
moustiques » (pdf, 556.65 Ko)
- **Carte postale « Coupez l'eau aux moustiques » avec traits de coupe**
Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 1 - Carte postale « Coupez l'eau aux
moustiques » - HD (pdf, 757.59 Ko)
- **Bannière web 720x300 px**
Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 1 - Bannière Web 720*300 px (zip, 2.83 Mo)
- **Article clé en main version Word (pour faciliter le relais des messages dans vos supports)**
Moustique Tigre / Kit Niveau 1 - Article clé en main Word (Article clé en main
version Word (pour faciliter le relais des messages dans vos supports) (doc, 3.1
Mo)

Kit de communication – Départements en niveau 0 (moustique tigre pas encore implanté)

- **Affiche « Participez à la surveillance du moustique tigre ! »**
Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 0 - Affiche « Participez à la surveillance du
moustique tigre ! » (pdf, 1.64 Mo)
- **Affiche « Participez à la surveillance du moustique tigre ! » avec traits de coupe**

Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 0 - Affiche « Participez à la surveillance du moustique tigre ! » - HD (pdf, 1.57 Mo)

- **Carte postale « Participez à la surveillance du moustique tigre ! »**
Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 0 - Carte postale « Participez à la surveillance du moustique tigre ! » (pdf, 548.67 Ko)
- **Carte postale « Participez à la surveillance du moustique tigre ! » avec traits de coupe**
Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 0 - Carte postale « Participez à la surveillance du moustique tigre ! » - HD (pdf, 743.11 Ko)
- **Bannière web 720x300 px**
Moustique Tigre 2018 / Kit Niveau 0 - Bannière Web 720*300 px (zip, 2.72 Mo)
- **Article clé en main version Word (pour faciliter le relais des messages dans vos supports)**
Moustique Tigre / Kit Niveau 0 - Article clé en main Word (Article clé en main version Word (pour faciliter le relais des messages dans vos supports) (doc, 3.1 Mo)

Contact

ARS Nouvelle-Aquitaine

Département communication

Courriel : ars-na-communication@ars.sante.fr

Tél :

- A Bordeaux : 05 57 01 44 13 / 44 14 / 44 96 // 05 47 47 31 45
- A Poitiers : 05 49 42 27 70